



LETTRE

DES BIENFAITEURS DE LA FONDATION DES MONASTÈRES

L'AMITIÉ MONASTIQUE À L'ŒUVRE

ÉDITORIAL

Chers amis des monastères,

Comme nous aimons à le faire chaque rentrée, nous avons prévu, à l'occasion du Conseil d'administration, de nous rendre dans un monastère. Administrateurs et collaborateurs salariés de la Fondation apprécient vivement ce rendez-vous qui permet une meilleure connaissance mutuelle : connaissance des communautés et de leurs besoins d'une part, connaissance des services de la Fondation d'autre part.

Notre choix s'était porté sur l'abbaye cistercienne d'Accey, en Franche-Comté, que nous nous réjouissons de découvrir. Des moines y prient et y travaillent depuis l'année 1136. Aujourd'hui, les frères poursuivent une activité économique tout à fait originale puisqu'ils sont à la tête d'une usine spécialisée dans le revêtement métallique par électrolyse de pièces pour l'industrie. Cependant, l'actualité sociale du mois d'octobre en a décidé autrement. Notre visite a dû être reportée, et le Conseil a finalement eu lieu à Paris.

Parmi les sujets à l'ordre du jour, a été évoqué un premier bilan des dons reçus en 2022. Ceux-ci sont légèrement en deçà de la collecte de l'an dernier à la même date. Une bonne raison de nous mobiliser pour la fin de l'année car, par ailleurs, la Fondation a octroyé davantage d'aides financières aux communautés en difficulté : de l'ordre de 50 % de plus qu'en 2021 ! Signe que les grands travaux ont repris dans beaucoup de communautés.

Alors MERCI à vous tous - et vous êtes habituellement très nombreux - qui pensez aux communautés en cette fin d'année ! Et, avec un peu d'avance, Joyeux Noël !

Madeleine

Madeleine Tantardini
Directeur



À L'APPROCHE DE L'AVENT...



L'Avent n'est pas seulement le temps de l'avant : avant Noël, avant la nouvelle année, avant le monde nouveau que l'on nous promet ! En langage chrétien, l'Avent c'est surtout le temps de la préparation de l'après, de la venue, de l'espérance. Mettre son cœur en attente, se préparer à la venue de Celui qui vient, le Prince de la Paix suppose de se mettre en état de veille. Nous sommes des veilleurs qui guetons au milieu du fracas du monde. Dans un monde où l'on nous promet toutes sortes de crises et d'apocalypses, le veilleur attend l'aurore, la lumière qui éclaire l'obscurité de l'Histoire. D'avant en après, depuis des millénaires, l'histoire humaine est tissée de ces destinées, de ces vies qui se font et se défont. Notre présent est riche de cet avant qui nous a été transmis, et fort de cet après qui nous a été promis. Entre les deux, il y a ce présent, donné, où Dieu se rend présent, si nous apprenons à le reconnaître !

Dom Guillaume Jedrzejczak - Président de la Fondation

NOUVEAU ! le virement en ligne, un outil plus pratique et plus rapide

Vous êtes de plus en plus nombreux à privilégier le virement pour faire vos dons. En six ans leur nombre a été multiplié par sept ! Et pourtant cette démarche était plutôt compliquée pour vous comme pour nous. Aujourd'hui, elle ne l'est plus grâce au virement en ligne. L'application est disponible pour 80 % des banques.

Comment faire ? Rendez vous sur notre site internet. Comme pour tout don, saisissez le montant, l'affectation de votre don et vos coordonnées.

Choisissez ensuite l'application **Virement SEPA**. Vous serez automatiquement redirigé sur votre espace bancaire en ligne (votre identifiant et votre mot de passe vous seront demandés). Validez.

Votre don s'enregistre automatiquement sur votre fiche donateur ce qui fait gagner un temps considérable à la Fondation.

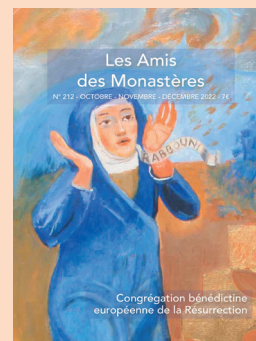
ATTENTION ! derniers jours 2022

Savez-vous que la loi nous impose de prendre **la date de réception de votre don à la Fondation** comme date de reçu fiscal ? Aussi, pour garantir la date de votre reçu, nous vous recommandons, à partir du 29 décembre de **privilégier la carte bleue au virement** (le 31 décembre étant un samedi). Même les virements dits « immédiats » sont susceptibles d'arriver avec un décalage. **Pour les dons par chèque, pensez également à prévoir le délai postal.**

La revue de la Fondation

Le dernier numéro (212) met en lumière une nouvelle Congrégation, unique et originale, « La Congrégation bénédictine européenne de la Résurrection ».

Celle-ci a été fondée par onze monastères souhaitant façonner leur avenir ensemble. Abonnement en ligne sur fondationdesmonastères.org, rubriques LA FONDATION, puis Nos Publications, puis Revue. Par courrier : cochez la case sur le bon de soutien joint.



TRÉSOR DES MONASTÈRES

PRÉSENCE MONASTIQUE EN TERRE SAINTE

La communauté d'Abu Gosh (suite)

Arrivées en 1977 à Abu Gosh, nous étions trois moniales-oblates venant du monastère Sainte-Françoise Romaine du Bec-Hellouin, en Normandie, pour rejoindre les trois premiers moines du monastère à l'abbaye Sainte-Marie de la Résurrection, arrivés un an auparavant. Héritières de la tradition léguée par sainte Françoise Romaine, nous sommes des bénédictines. Moniales, nous vivons une authentique vie monastique bénédictine et sommes en plus oblates de la communauté des moines. Cette oblation s'incarne principalement dans la célébration de la louange commune pour les offices de laudes, vêpres et la messe.



Être à l'écoute, notre vocation

Notre vocation en Terre Sainte est un chemin qui nous a permis de réaliser un grand désir du Père Abbé Paul Grammont : être présentes, avec nos frères, au lieu même de la déchirure entre l'Église et la Synagogue. Il est clair pour nous, comme il le fut pour lui, que cette vocation nous enrachine dans une déchirure plus profonde que le conflit israélo-palestinien. À l'écoute de ce pays et de ses habitants, écoute lente et longue, nous avons appris à « entendre » ce peuple.

Un monastère construit par étapes

Nous avons d'abord été accueillies comme hôtes-volontaires chez les religieuses de Saint-Joseph de l'Apparition dont le couvent est situé, lui aussi, sur la colline de Kyriat-Yéarim. Nous y sommes restées 15 mois, le temps de faire les travaux de restauration d'un petit bâtiment délabré, situé sur le terrain confié à nos frères. Celui-ci avait servi par le passé de dépendance aux moines venus de l'abbaye de Belloc au début du 20^e siècle, puis aux Lazaristes jusqu'à 1974. Nous trouvant sur un domaine national français et à côté d'une église classée monument historique, il nous fallait respecter les clauses imposées par l'État français mais aussi celles imposées par l'État d'Israël qui demande la construction d'un abri anti-aérien et la supervision du département d'archéologie.



Quand une quatrième puis une cinquième sœur ainsi qu'une première postulante sont venues nous rejoindre, un agrandissement est devenu urgent. Nous avons donc lancé en 1982 la construction d'un deuxième bâtiment. Se poursuivait aussi la construction intérieure de notre communauté, nous introduisant progressivement dans la complexité des relations, des cultures et des langues : nos architectes étaient israéliens, nos entrepreneurs, arabes chrétiens et nos ouvriers, pour la plupart, arabes musulmans.

En 1991, il a fallu songer à une hôtellerie séparée des bâtiments de la communauté, à de nouvelles cellules pour accueillir les arrivantes, à un atelier de travail et à une infirmerie. Ce troisième chantier ne s'est achevé qu'en 1995, puisque la situation politique s'est détériorée. Le pays est entré dans plusieurs années d'intifada, de luttes armées, d'attentats et de représailles. La plupart des ouvriers palestiniens étaient de Bethléem et avaient de grosses difficultés pour obtenir leur permis de travail. Chaque attentat fermait le pays pour plusieurs semaines. En 2006, devant l'expansion de notre travail artisanal de ciergerie, nous avons dû songer à un atelier plus vaste et plus sécurisé. Ce fut donc un quatrième chantier. Ce bâtiment accueille actuellement la ciergerie, un atelier d'iconographie et un atelier de confection de cartes-photos. Dernièrement, des aménagements ont été nécessaires : mise aux normes du sous-sol de l'hôtellerie et réfection d'un ermitage pouvant servir tant à nos hôtes qu'aux sœurs, pour des retraites. Aujourd'hui, c'est avec action de grâce que nous habitons ces lieux et que nous faisons mémoire, dans la prière, de tous ceux et celles qui nous ont aidés et soutenues. Nous sommes actuellement 14 sœurs et après deux ans de crise sanitaire sans pèlerins nous sommes soulagées par le retour à la vie normale qui ramène pèlerins et hôtes, bienvenus tant pour notre travail artisanal, source de nos revenus, que pour notre hôtellerie où nous sommes heureuses de retrouver familles et amies.

Sainte Françoise Romaine

Françoise Bussa de Leoni est une jeune romaine mariée par son père à Laurent de Ponziani à la fin du 14^e siècle. Ils auront trois enfants, dont deux mourront en bas âge. Françoise consent à ce mariage comme à un signe de la volonté de Dieu sur sa vie mais elle portait dans son cœur le désir de consacrer toute sa vie au Seigneur. En plus de la gestion du domaine familial, elle s'adonne à des activités caritatives avec plusieurs jeunes femmes groupées autour d'elle. Ensemble, elles prient et soulagent bien des pauvres de leur misère. Le 15 août 1425, elles prononcent l'oblation d'elles-mêmes à Dieu, dans l'oblature bénédictine, pour le monastère de Sainte-Marie-la-Neuve. Mystique et visionnaire, Françoise reçoit des visites de saint Paul, sainte Marie-Madeleine et de saint Benoît qui la conduisent à créer une maison pour ses compagnes, libres vis-à-vis de leur famille. La communauté naissante prendra tout naturellement la Règle de saint Benoît et ses membres deviendront de ce fait oblates régulières. Françoise les rejoindra à la mort de son mari et sera placée unanimement par ses sœurs à la tête de la communauté jusqu'à sa mort en 1440. Cette forme de vie de moniales-oblates a été reconnue par l'abbaye de Mont Olivet et confirmée par la bulle du pape Eugène IV en juillet 1433.

Sœur Marie-Baptiste
Prieure des Moniales-Oblates d'Abu Gosh

ELLES ONT BÉNÉFICIÉ DE VOTRE SOUTIEN !



EQUIPEMENT renouvellement du système de chauffage chez les clarisses de Nieul-sur-Mer

Le Rameau de Nieul a été fondé en 2017 à Nieul-sur-Mer, en Charente Maritime, par le Rameau de Sion, une communauté semi-erémétique de l'Ordre des clarisses. Depuis leur arrivée, les quatre sœurs ont rénové la quasi-totalité du monastère, avec l'aide de bénévoles quand cela était possible. Dans la chapelle, elles doivent encore refaire le sol ainsi que les peintures des murs et du plafond. Mais l'urgence



majeure, en prévision de l'hiver, était le renouvellement du système de chauffage. « En effet, au début de l'hiver dernier, le chauffagiste a eu de la peine à faire redémarrer la chaudière à gaz et nous a déclaré que si celle-ci tombait en panne, il ne serait pas raisonnable de la réparer. Par ailleurs, ce système de chauffage est très onéreux et totalement désuet. Cette chaudière à gaz a en effet fêté ses 26 ans.



Il semblerait qu'elle ait été mal installée à l'époque car il y a beaucoup de perte de chaleur. Elle coûte très cher et doit souvent être réparée. Une partie du réseau qui a plus de 55 ans doit aussi être changée d'urgence. »

Grâce à votre soutien, la Fondation a pu accorder au printemps dernier 36 200 € à cette petite communauté pour renouveler avant l'hiver son système de chauffage. MERCI !

AIDE AU FINANCEMENT DES COTISATIONS SOCIALES

38 000 € ACCORDÉS

« Comme vous pourrez le constater, nos ressources ont augmenté en 2021. En effet, la fin des confinements et le travail de la communauté ont permis de retrouver des chiffres de produits d'activités proches de ceux de 2019. Cependant, les charges sociales augmentent encore et dépassent à nouveau les 100 000 €. Nous sommes 26 sœurs dont quatre novices et une postulante. »



CONSTRUCTION D'INFIRMERIE chez les frères de Bethléem à Currière-en-Chartreuse

La communauté des moines de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge et de saint Bruno a été fondée en 1976 et compte aujourd'hui 34 moines dans trois monastères en France, en Italie et en Israël. À Currière-en-Chartreuse, sur les pas de saint Bruno, ils sont quinze frères dont trois novices qui vivent une vie semi-erémétique. Le monastère a été construit par étapes en fonction des besoins de la jeune communauté. Actuellement, le manque d'infirmerie commence à se faire sentir : « Nos frères aînés entrent peu à peu dans le grand âge et certains nécessitent des soins. Nous devons prévoir des cellules adaptées pour qu'ils puissent continuer à vivre parmi nous. Leurs ermitages ne sont pas appropriés : escaliers, chauffage au poêle à bois, accès difficile à la chapelle et aux lieux communautaires, surtout l'hiver lorsqu'il y a de la neige... », nous écrit frère Jean-Baptiste, prieur général.



Ce projet d'infirmerie permettra à ces frères de poursuivre leur vie au sein de la communauté et de transmettre aux plus jeunes leur expérience monastique. L'infirmerie comprendra quatre cellules complètes aux normes PMR, aménagées selon l'esprit de la vie solitaire (oratoire, pièce de vie, sanitaire et petit jardin). Le bâtiment inclut également une salle de soins et une réserve pour le moine infirmier, une chambre pour veiller les malades et une pièce de réunion. La construction de ce bâtiment permettra aussi de libérer des ermitages et accueillir ainsi les nouveaux frères. « Actuellement toutes nos cellules sont occupées et nous devons loger les nouveaux frères dans de vieux préfabriqués fatigués. Nous recherchons 735 000 € pour construire le bâtiment d'infirmerie. Pouvez-vous nous aider ? »



La Fondation des Monastères a soutenu ce projet à hauteur de 150 000 €.

8 200 € ACCORDÉS

« Nous sommes six carmélites et prenons soin nous-mêmes des plus âgées d'entre nous. De ce fait, nous consacrons moins de temps à un travail rémunérateur et avons donc de maigres ressources. Cependant, notre situation en petite montagne engendre de gros frais de chauffage bien que nous ne surchauffions pas du tout. De ce fait, le poids des cotisations sociales se fait davantage sentir. »

RÉNOVATION de l'hôtellerie des clarisses d'Antananarivo



© Monastère Sainte-Claire Greccio

« Nous sommes une communauté de huit sœurs clarisses et une postulante à Madagascar. Le gouvernement de notre pays vient de sortir **une loi interdisant l'élevage de vaches** autour de la capitale. Cela nous a forcées à vendre les nôtres. Nous n'avons donc plus qu'une vingtaine de poules pondeuses et quelques lapins. Ce changement qui nous est imposé **nous a considérablement appauvries** : nous parvenons aujourd'hui à peine à subvenir à nos besoins quotidiens tels que l'achat de riz, les frais médicaux, l'électricité... et nous ne pouvons pas du tout mener à bien un projet qui nous tient pourtant très à cœur : **rénover une dizaine de chambres** pour pouvoir accueillir à nouveau des hôtes. Pouvez-vous nous aider ? »

24 300 € ont été accordés par la Fondation des Monastères à cette communauté. Merci pour votre soutien !



© Monastère Sainte-Claire Greccio

RESTAURATION d'un bâtiment du 13^e siècle au monastère de Notre-Dame de Bonneval



« Nous venons solliciter une aide de la Fondation des Monastères pour la **restauration du mur de soutènement du bâtiment datant du 13^e siècle, le plus ancien de notre abbaye cistercienne, et renfermant une cheminée monumentale.**



© Abbaye Notre-Dame de Bonneval

Celui-ci menace à plusieurs endroits la solidité de l'édifice qui supporte deux étages. Ce corps de bâtiment accueille actuellement l'aumônerie. La rénovation de l'hôtellerie est encore en cours et nous aurons d'ici peu à faire face à la réfection de plusieurs toitures mais **nous ne pouvons supporter le coût de tous ces travaux** », écrit l'abbesse de cette communauté de 25 sœurs. La communauté est à la tête d'une chocolaterie depuis 1978 dont vous pouvez retrouver les produits dans la plupart des magasins monastiques. **La Fondation a contribué à hauteur de 55 000 € à ce projet de sauvegarde de ce patrimoine exceptionnel.**



© Abbaye Notre-Dame de Bonneval

Comment aider ?

PAR CHÈQUE : ordre du chèque « Fondation des Monastères »

DON EN LIGNE, VIREMENT OU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE : rendez vous sur notre site internet fondationdesmonasteres.org

DON IFI : si vous êtes assujetti à l'IFI, vous pouvez aussi nous adresser un don à l'ordre de la Fondation des Monastères.

LEGS ET DONATIONS : demandez la brochure par le bon de soutien joint ou à legsetdonations@fondationdesmonasteres.org

Merci pour votre soutien et pour votre générosité !

Avantages fiscaux

66 % de votre don sont déductibles de l'Impôt sur le revenu
ou **75 %** sont déductibles de l'Impôt sur la fortune immobilière
ou, pour les entreprises, **60 %** sont déductibles de l'Impôt sur les sociétés.

Un reçu fiscal est systématiquement envoyé sauf demande contraire de votre part.

Lettre des bienfaiteurs de la Fondation des Monastères

Éditeur : Fondation des Monastères, fondation reconnue d'utilité publique - 14 rue Brunel - 75017 Paris - Directeur de la publication : Dom Guillaume Jedrzejczak
Maquette : Claudine Sauvinet - Imprimé en France - ISSN 2681 - 501X

Fondation des Monastères - 14 rue Brunel - 75017 Paris

☎ 01 45 31 02 02 - ✉ fdm@fondationdesmonasteres.org - 🌐 fondationdesmonasteres.org